

Communiqué
Diffusion immédiate

Pour un nouveau contrat social en agriculture

Québec doit appliquer sans tarder le rapport Pronovost !

Québec, le 15 mai 2009 - Pour Équiterre, Greenpeace, Nature Québec et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), la vision d'avenir de l'agriculture proposée dans le rapport Pronovost et le rapport Saint-Pierre, qui en découle, doit servir d'assise à la mise en place d'un nouveau contrat social en agriculture. Cela permettra au secteur agricole de prendre le virage essentiel vers une agriculture plurielle, multifonctionnelle et basée sur une utilisation durable des ressources et des écosystèmes. Cette sortie coïncide avec la sortie de ce matin du rapport Ouimet sur la protection du territoire agricole et le développement régional qui, dans la foulée du rapport Pronovost, propose de renforcer le zonage agricole autour des grands centres et de l'assouplir dans les milieux ruraux.

Un leadership gouvernemental doit se manifester

Les quatre groupes environnementaux s'inquiètent de certaines décisions récentes du gouvernement, notamment la mise en place d'un comité bipartite ainsi que la nomination de Michel Morisset à titre de conseiller à l'élaboration de la *Politique agricole*. Ces décisions sèment le doute quant à l'intention réelle du gouvernement d'intégrer les recommandations du rapport Pronovost dans les politiques agricoles du Québec. Selon Christian Simard, directeur général de Nature Québec : « La future *Politique agricole* devrait soutenir une agriculture plurielle, c'est-à-dire une agriculture diversifiée par la taille de ses exploitations, par ses méthodes de production et par la gamme des produits mis en marché. » En ce sens, les groupes estiment que le gouvernement doit affirmer son intention d'orienter l'agriculture vers un modèle qui répond aux aspirations de la société québécoise exprimées lors de la commission Pronovost.

Un appui au rapport Saint-Pierre

Les recommandations du rapport Saint-Pierre, lequel préconise entre autres une réforme progressive du programme d'assurance stabilisation du revenu agricole, devraient aussi être mises de l'avant. En effet, il est temps que le soutien financier aux entreprises agricoles soit ajusté aux impératifs du développement durable. Les propositions du rapport Saint-Pierre, telle la mise en place d'un régime de protection du revenu global de l'exploitation, l'instauration de contrats multifonctionnels offrant, entre autres, des incitatifs pour le maintien d'une surface en aire protégée et le renforcement de la fonction environnementale de l'agriculture, et l'écoconditionnalité de l'aide s'inscrivent dans cette voie. Pour ceux qui craindraient la disparition de fermes lors de ce virage, le rapport Saint-Pierre prévoit de l'accompagnement et des services conseils aux producteurs agricoles pour les orienter vers des entreprises performantes, des modifications de production, de la transformation à la ferme, le passage à l'agriculture biologique certifiée. Selon Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, « L'ensemble de la *Politique agricole* doit converger vers des mesures qui assureront une meilleure protection environnementale, notamment de l'eau, le respect de la capacité de support des rivières et viser la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Vers une écoconditionnalité efficace

Sur ce dernier point, les groupes rappellent que la commission Pronovost recommandait, tout comme le Commissaire au développement durable, que l'application de l'écoconditionnalité soit appliquée, non plus uniquement au bilan de phosphore, mais aussi à de nouvelles exigences reposant tant sur le respect de la réglementation environnementale que sur l'adoption de bonnes pratiques. Pour Christian Simard : « On ne peut plus accepter de soutenir une agriculture qui

contribue à la détérioration de l'environnement. Le soutien à l'agriculture se doit d'être assujéti à l'écoconditionnalité dans un processus transparent et dont les effets sur l'environnement sont mesurables. On doit encourager financièrement les pratiques agricoles durables et décourager celles qui ne le sont pas. »

Une agriculture multifonctionnelle et favorable à l'environnement

La multifonctionnalité de l'agriculture doit également être reconnue et intégrée dans la prochaine *Politique agricole*. Pour Sidney Ribaux, coordonnateur général d'Équiterre : « Le gouvernement doit mettre en oeuvre les recommandations du rapport Pronovost afin de valoriser les produits locaux, et particulièrement les produits locaux certifiés biologiques, tout en soutenant l'ensemble des producteurs qui tentent de diversifier l'offre de produits québécois. » Le développement de circuits courts de distribution alimentaire et l'accès aux étalages des épiceries pour les produits québécois doivent être priorités afin de réduire le kilométrage alimentaire et les émissions de gaz à effet de serre engendrés par le transport de ces denrées.

Enfin, les producteurs biologiques ne doivent pas avoir à subir la contamination de leurs cultures par les OGM. Selon Éric Darier, directeur de Greenpeace au Québec : « Le gouvernement doit donner le pouvoir aux régions de devenir des zones sans OGM comme le recommande le rapport Pronovost afin de protéger les écosystèmes et la biodiversité agricole de la contamination génétique provenant des OGM. »

Le Québec a changé, l'agriculture doit aussi le faire. Voilà pourquoi un nouveau contrat social fondé sur le développement d'une agriculture durable doit être au coeur de la future *Politique agricole* québécoise.

-30-

Information :

Mylène Bergeron, Nature Québec, 418 648-2104 poste 2074 ou 418-931-1131
Éric Darier, Greenpeace, 514 605-6497
Éveline Trudel-Fugère, Équiterre, 514 605-2000
Marie-Line Gagné, RNCREQ, 514 861-7022 poste 24